

**76058 - Régie des Transports Scolaires**  
**Acte constitutif modificatif**

Unicité et remplissage des actes constitutifs et modificatifs du 4 mai 2019, du 27 décembre 2019, et du 30 mars 2023.

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 17 ;

Vu les articles R1117-1, R1117-8 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de services, aux règles d'encadrement et des règles de contrôle et d'encadrement des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu le décret n° 2022-1009 du 27 décembre 2022 portant application de l'article 17 de la loi n° 2019-1055 du 13 mai 2019 relative au régime de responsabilité financière des personnes publiques et notamment l'article 10 relatif aux collectivités territoriales ;

Vu l'instruction n°196-011 A-B-M du 28 avril 2019 relative aux règles de contrôle, aux règles d'encadrement et aux règles de contrôle et d'encadrement des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 21 novembre 2022, relative à la création de la Régie des Transports Scolaires et à son encadrement en matière de régime budgétaire et comptable en application de l'article 17 de la loi n° 2019-1055 et de l'article 17 de la loi n° 2019-1055 ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 17 mai 2023, relative à la création et au fonctionnement de la Régie des Transports Scolaires pour l'année scolaire 2023-2024 ;

Vu l'acte constitutif initial du 4 mai 2019 et son acte modificatif du 27 décembre 2019 et du 30 mars 2023 ;

Considérant qu'il y a lieu d'adopter les actes constitutifs et modificatifs du 4 mai 2019, du 27 décembre 2019, et du 30 mars 2023 ;

Vu l'avis conforme du conseil public assignation en date du : **24 juillet 2023**

## DÉCISION

# Acte constitutif modificatif - Régie des transports scolaires n°76058

1 DOCUMENT - Publié le 28 Juillet 2023



**DEC\_FIN\_24296\_REGIE\_TRANSPORTS\_SCOLAIRES.pdf**  
(.pdf, 200,2 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**